

## Rentrée 2020 :

# Les services publics mis à mal dans les écoles et les établissements scolaires de Seine-Saint-Denis.

En cette rentrée 2020, le contexte sanitaire a aggravé les inégalités sociales en Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de métropole, délaissé de longue date par les pouvoirs publics. Cette mise à mal ne concerne pas uniquement l'éducation mais l'ensemble des services publics du territoire, dont toutes et tous, nous subissons actuellement la dégradation.

Dans les écoles, collèges et lycées, tous les métiers sont en tension : enseignant.e.s, assistantes sociales, AESH, AED, technicien.ne.s ATTE, infirmier.e.s, PsyEN, médecins, ATSEM, ... C'est tout le service public auquel ont droit les élèves et jeunes qui est malmené. Les personnels, eux, ne sont toujours pas protégé.e.s correctement face à la COVID-19 par leurs employeurs et leurs conditions de travail ne cessent de se dégrader (État, Région, Département et Mairies) !

Après des années de coupes budgétaires, nous pouvons affirmer qu'en Seine-Saint-Denis comme ailleurs, rien n'était prêt pour affronter la crise sanitaire que nous connaissons.

Les élèves ont été les premier.e.s victimes du confinement qui a profondément creusé les inégalités scolaires, plus particulièrement dans les zones de l'éducation prioritaire et dans l'enseignement professionnel. Nombreux.se.s sont les élèves et leurs familles confronté.e.s à la précarité, à la misère, aux risques psycho-sociaux qui auraient dû bénéficier d'un accueil particulier en cette rentrée exceptionnelle. Les besoins en assistant.e.s sociaux.les pour tous les établissements du second degré du département avaient été reconnus en 1998. Ainsi, une couverture exhaustive a été actée par le plan de rattrapage. Depuis, les trop faibles créations de postes (inexistantes depuis plusieurs années) au regard de l'augmentation du nombre d'élèves et de l'ouverture de nouveaux établissements ont entraîné le passage en réseau de plusieurs établissements. Ainsi des élèves, des familles et des équipes éducatives se trouvent privés de la présence, des conseils et de l'accompagnement d'une AS malgré l'aggravation de la précarité dans notre département. Et pendant ce temps Jean-Michel Blanquer, profitant de la crise sanitaire pour imposer son agenda, préfère ouvrir toutes grandes les portes des établissements aux officines de l'Edtech sous couvert d'utopie numérique et programmer dans le même temps l'éclatement de l'éducation prioritaire.

Depuis la rentrée, les cas de COVID se multiplient de manière inquiétante. De plus en plus d'élèves et de personnels sont placé.e.s en isolement et pour certain.e.s, atteint.e.s de la COVID-19. Ainsi, on protège les personnels et les élèves lorsque c'est possible ! Dans de nombreuses écoles, dans de nombreux collèges et lycées du département, rien n'est possible : pas de distanciation sociale, un respect difficile des gestes barrière dans des locaux exigus, et sans les personnels des pôles psycho-santé-sociaux ou de vie scolaire en nombre suffisant, pour assurer une campagne de prévention à la hauteur des enjeux, en plus de leur travail habituel, déjà trop lourd ; De même, l'entretien, le nettoyage ou l'aération réguliers des locaux est souvent





rendu impossible par le manque d'agent.e.s, la vétusté, le coût des produits d'entretien. Pour le gouvernement, il s'agit de fermer le moins de classes possibles avec pour seul but de renvoyer les parents d'élèves, les travailleur.se.s au travail !

Dans le 1<sup>er</sup> degré, alors que la situation du remplacement est déjà très compliquée en cette rentrée dans les écoles, il est indispensable de recruter les collègues de la liste complémentaire dans le 93, quand bien même la DSDEN a recruté un grand nombre de contractuel.le.s dès juin. Etant donné le nombre de places perdu au premier concours, il est incompréhensible de laisser des personnels en attente alors que les besoins sont très importants dans ce contexte exceptionnel.

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, plusieurs collèges et lycées de Saint-Denis se sont déjà mobilisés pour réclamer des pôles psycho-santé-sociaux là où l'on manque cruellement d'infirmier.e.s, de PsyEN et d'assistant.e.s sociaux.ales, un vivier de remplacement pour les personnels en isolement ou en arrêt de travail, ainsi que des moyens humains supplémentaires pour affronter la surcharge de travail. Dans plusieurs établissements également, nos collègues ont fait valoir leur droit de retrait. À chaque fois, la réponse de l'administration a été lapidaire, pour ne pas dire méprisante : circulez, il n'y a rien à voir ! Partout, ce sont les mêmes rustines, souvent posées au détriment des personnels les plus précaires : lorsque des équipes de vie scolaire sont mises en éviction, la Direction académique coordonne l'organisation d'un grand marché aux personnels d'assistance éducative que s'échangent en urgence, par coups de fil interposés, les chef.fe.s d'établissement : les autorités académiques évoquent le volontariat de nos collègues AED mais ces personnels sont-ils.elles réellement en mesure de refuser une mission lorsqu'ils.elles espèrent un futur renouvellement de leur contrat ou lorsqu'ils.elles sont encore en période d'essai ?

À tous les niveaux, il y a un manque criant d'AESH, laissant sans solutions de trop nombreux.ses élèves qui pourtant ont des prescriptions de la MDPH. On « mutualise » donc ces collègues au détriment de leurs conditions de travail. Alors qu'ils.elles revendiquent un vrai statut et un vrai salaire, on leur répond par la multiplication des prises en charge qui rend leur travail impossible !

**Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNUTER-FSU, SNICS-FSU, SNASUB-FSU, SNUDI-FO, SNFOLC, FO-CD, FNEC-FP-FO, CGT Éduc'action, CGT OE, SUD éducation, SE-UNSA et CNT Éducation demandent la satisfaction des revendications et un plan de rattrapage pour les services publics dans le 93 et appellent les personnels éducatifs, territoriaux et des pôles santé-sociaux à :**

=> réunir des assemblées générales dans les établissements associant toutes les catégories de personnels pour lister les revendications ;

=> préparer une journée de GRÈVE et de MANIFESTATION le 17 novembre

